

MEDIENSPIEGEL

27.04.2018

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Generalsekretariat SOG
Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern

Lieferschein-Nr.: 10791196



Auftrag: 3007490

Themen-Nr.: 330.3

Ausschnitte: 2

Folgeseiten: 2

Total Seitenzahl: 4

	24.04.2018	Le Temps Les amateurs d'armes sur la défensive	01
	23.04.2018	Tribune de Genève Bombes dans le lac	04



Les amateurs d'armes sur la défensive

SÉCURITÉ Les membres de Pro Tell remettent en cause l'application en Suisse de la directive européenne sur les armes à feu. Rencontre avec des militants prêts à lancer un référendum, au nom de «nos droits et nos responsabilités»

CLAIRE PASQUIER

🐦 @ClairePasquier

«Nous sommes bien loin de l'image d'adhérents grisonnants et fumant des cigares Villiger. Aujourd'hui, le groupe se panache de jeunes, de personnes issues du milieu urbain, de tous bords politiques et compte quelques femmes.» Le ton est donné sur la terrasse de Robin Udry à Savièse. Autour de la table de l'apéritif sous le soleil couchant valaisan, avec le secrétaire général de Pro Tell, son épouse Ariane Udry et Priska Rudaz, membres actives, nous discutons armes à feu, liberté et Union européenne.

D'emblée, on nous corrige: «Pro Tell n'est pas un lobby, c'est une société à but non lucratif. Nous ne recevons pas d'argent de la part de constructeurs d'armes.» Pour expliquer son adhésion à la «société pour un droit libéral des armes», Robin Udry avance quatre raisons: il est major à l'armée, chasseur, tireur et collectionneur. Agé de 46 ans, membre du PDC, cet ancien policier s'est reconverti dans la sécurité privée.

Priska Rudaz, 40 ans, travaille dans une banque à Sion. La chassesse a passé son permis il y a seize ans. «C'était impressionnant de tenir une arme et je ne pensais pas en être capable, mais on nous forme sérieusement», explique cette brune menue cachée derrière ses lunettes de soleil. Aujourd'hui, elle fait partie du comité de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse. Ariane Udry, elle, se contente de pratiquer le tir.

De citoyens à criminels potentiels

«En possédant des armes, on a des droits et des responsabilités. C'est pour les conserver que j'ai

rejoint Pro Tell», raconte Priska Rudaz. Robin Udry abonde: «Nous voulons défendre la loi telle qu'elle existe aujourd'hui, ni plus ni moins.» Les deux font référence à la directive européenne que la Suisse doit appliquer prochainement.

Concrètement, cette directive limitera fortement l'accès aux armes semi-automatiques, ce qui indigné Pro Tell: «Nous devrions demander des autorisations exceptionnelles pour chacune de ces armes. Nos locaux seraient contrôlés par la police cantonale. C'est un changement de paradigme complet: nous passons de citoyens normaux à potentiels criminels.»

Le soleil désormais caché derrière les montagnes, Robin Udry propose une visite de son arsenal au sous-sol, tandis que ses enfants, qui nous rejoignent à ce moment-là, récitent les quatre règles de sécurité à respecter. Lui met un point d'honneur à les sensibiliser aux dangers des armes. «C'est comme lorsque l'on possède un chien.»

Porte anti-feu, caméra de surveillance, munitions sous clés, Robin Udry ne badine pas avec la sécurité. Véritable musée, la pièce regorge de trésors en tout genre. Sabres, uniformes militaires, portrait d'un officier suisse ayant servi sous Louis XIV, fusils datant de la guerre de Sécession. Plus de cent armes au total. Dans un coin de la pièce, une mitrailleuse 11 de la Première Guerre mondiale trône au sol. «C'est le genre d'arme qui deviendrait interdit avec ces pistolets et ces fusils d'assaut, tous semi-automatiques», pointe-t-il du doigt.

Tandis que certains font à Pro Tell la réputation de vouer un culte aux armes, Robin Udry rétorque: «Il est malhonnête et réducteur de prétendre cela. Je m'y intéresse par mon métier, mes hobbies, l'histoire et les évolutions techniques et par le lien de confiance qu'elles représentent entre l'Etat et le citoyen, mais je ne les aime pas.»

Ces derniers mois, les adhérents tentent de sensibiliser les politiciens de tous les niveaux. «Si l'on ne se bat pas pour les armes, c'est donner le signal à l'UE qu'elle peut tout nous imposer, réplique-t-il. On tirerait un trait sur la volonté des Suisses qui, à deux reprises, ont démontré qu'ils ne voulaient pas de renforcement de la loi sur les armes.» En 2011, l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» avait été repoussée tandis qu'en 2013 le parlement rejetait une motion similaire de Chantal Galladé.

«La directive touche surtout les propriétaires d'armes en règle avec la loi, mais pas le dangereux commerce d'armes illégales»

STEFAN HOLENSTEIN, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS



Tandis que le Conseil national et le Conseil des Etats débattent de la mise en application de la directive durant la session d'été, Robin Udry et Pro Tell se disent prêts à dégainer le référendum. «Cinquante mille signatures, cela devrait être rapide.»

Parmi ses soutiens, la société espère pouvoir compter sur la Fédération sportive suisse de tir (FST) et la Société suisse des officiers (SSO) notamment. Directeur de la FST, Beat Hunziker souhaite que les armes semi-automatiques utilisées dans le sport soient exemptées de la nouvelle réglementation. «Nous sommes convaincus que la Suisse peut négocier des conditions spé-

ciales», affirme-t-il. Tous s'accordent sur un point: «La directive touche surtout les propriétaires d'armes en règle avec la loi, mais pas le dangereux commerce d'armes illégales», relève Stefan Holenstein, président de la SSO.

Le coup de pub d'Ignazio Cassis

Le Conseil fédéral, Simonetta Sommaruga en tête, insiste: rejeter cette directive entraînerait un retrait de la Suisse de l'espace Schengen et par conséquent des répercussions économiques catastrophiques. Comme tous les défenseurs de la libéralisation des armes, Robin Udry n'y croit pas. «Ce ne serait vraiment pas correct de la part de l'Union européenne

de le faire.» Ariane Udry, députée suppléante PDC au Grand Conseil valaisan, partage cet avis: «C'est simplement du chantage.»

De retour sur la terrasse, Robin Udry sert un dernier verre. Il se réjouit du récent développement de l'association créée il y a quarante ans. Aujourd'hui, Pro Tell compte 12500 adeptes. Un pic d'adhésions a été enregistré l'automne dernier, grâce à la médiatisation de l'un de ses membres éphémères, un certain Ignazio Cassis. Six cents partisans ont été recrutés à la faveur de la polémique qui a poussé le tout nouveau conseiller fédéral à renoncer à son affiliation. ■

DIRECTIVE

Ce que change la nouvelle loi

La directive européenne de 2017 sur les armes est une réaction aux attentats de Paris en novembre 2015. La Suisse, en tant que membre associé aux Accords de Schengen, a jusqu'à 2019 pour l'appliquer. L'objectif est de restreindre l'accès aux armes semi-automatiques et d'améliorer l'échange d'informations à leur sujet entre les Etats, explique Anne-Florence Débois, porte-parole de Fedpol. Les armuriers devront notamment marquer tous les éléments des armes, en vue d'améliorer leur traçabilité.

Les propriétaires d'armes bannies par l'UE devront s'annoncer auprès de leur canton, tandis que les tireurs sportifs pourront continuer d'exercer leur activité. Mais ils devront prouver leur appartenance à un club de tir ou l'utilisation régulière de leur arme à feu pour le tir sportif.

Si la Suisse refuse cette directive, elle risque l'exclusion des Accords de Schengen. Et pour assurer un niveau de sécurité intérieure comparable à ce qu'offre le système Schengen, 500 millions de francs seraient nécessaires, précise Fedpol. La perte du visa Schengen aurait de lourdes conséquences sur le tourisme et représenterait pour l'économie suisse une perte de revenu annuel estimée à 11 milliards de francs. ■ LT

LE TEMPS



Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 32'535
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

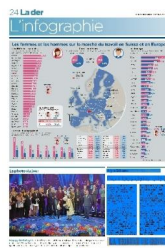
Seite: 7
Fläche: 91'146 mm²

Auftrag: 3007490
Themen-Nr.: 330.003

Referenz: 69361517
Ausschnitt Seite: 3/3



Robin Udry dans son «musée»: «Je m'intéresse aux armes par mon métier, mes hobbies, l'histoire et les évolutions techniques.»
(THOMAS EGLI/LUNAX)



Il y a 50 ans dans la «Tribune»

Bombes dans le lac

La grande affaire de ce printemps 1968 à Genève, c'était les Journées militaires prévues en mai. «La Tribune de Genève» avait ouvert les feux - c'est le cas de le dire - en annonçant les réactions négatives inspirées par l'initiation au tir au fusil d'assaut destinée aux jeunes.

«Faut-il initier les enfants de 13 ans au maniement du fusil d'assaut?» interrogeait un titre de la «Tribune de Genève» du 23 avril 1968. «Comme il fallait s'y attendre, cette idée a soulevé des vagues de protestations, non seulement dans certains milieux politiques, mais également dans ceux de l'enseignement. Une pétition est actuellement lancée contre cette manifestation particulière des Journées de la défense nationale et elle a été déjà signée par de très nombreuses personnes, nous dit-on au Département de l'instruction publique.»

Cette manifestation qui allait faire tant de bruit dans la République était

une initiative de la Société militaire du canton de Genève. Celle-ci avait mis sur pied pour l'occasion un comité d'organisation présidé par le colonel divisionnaire Pierre de Muralt.

Dans la «Tribune de Genève» du 25 avril 1968, nouveaux titres en rapport avec le futur événement: «L'armée rassure les pêcheurs: elle ne larguera que des mini-bombes et s'engage à rempoissonner en cas de dégâts».

Des bombes dans le rade? Oui. «Les tirs auront lieu sur un objectif situé au centre du lac, à mi-distance de la Pointe-à-la-Bise et de la plage du Vengeron. La profondeur de l'eau atteint 30 à 40 m en cet endroit, ce qui assure une certaine marge de sécurité pour la faune aquatique.»

Les bombes de 50 kg initialement prévues n'en pesaient plus que 25, mais les pêcheurs étaient bien décidés à empêcher ces tirs...

Benjamin Chaix

LA TRIBUNE DE GENÈVE